



LICENCE 1 Histoire de l'art et Archéologie

Double-Licence Droit– Histoire de l'art et archéologie (L1)
Double-Licence Histoire – Histoire de l'art et archéologie (L1)

RÉUNION DE PRÉ-RENTRÉE

Mardi 2 septembre 2025 9h30-12h

Amphi N

Les objectifs de cette réunion de pré-rentrée

Vous permettre de comprendre :

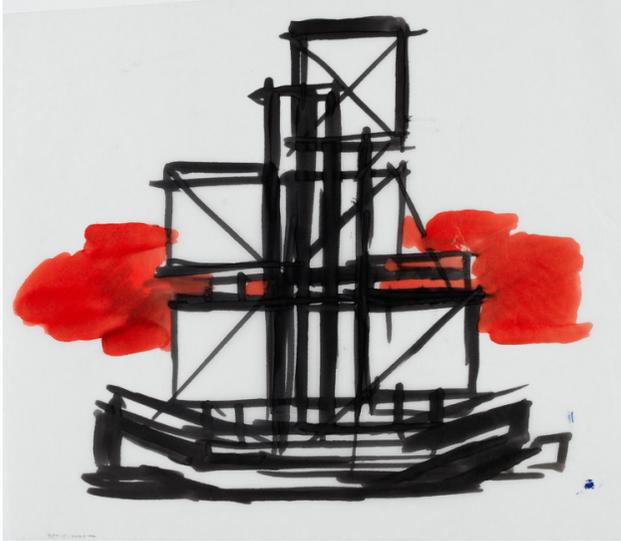
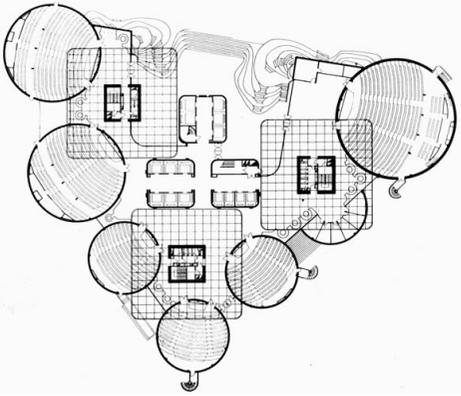
Le fonctionnement et l'organisation de la Licence
Histoire de l'art et Archéologie (HAA)

L'organisation des enseignements et les modalités
d'inscription

Les règles à connaître pour réussir votre année

Le lieu dans lequel vous allez étudier au S1 Centre Pierre-Mendès-France (Centre PMF)

Université Paris 1 - Centre
multidisciplinaire Tolbiac actuel
Centre Pierre Mendès France
(Paris, 1971-1973, arch. : Michel
Andraut, Pierre Parat)



L1 et L2 jusqu'en janvier 2026
(examen du semestre 1 inclus)

Le lieu dans lequel vous allez étudier au S2

Site La Chapelle – Campus Condorcet

Université Paris 1 – Site La Chapelle (Paris, 2023-2026,
arch. : Françoise Mauffret – Jean Guervilly)

Site La Chapelle – Campus Condorcet

1, avenue de la Porte de la Chapelle –
75018 Paris.

Pour accéder au centre en transports
en commun :

- métro 12 “Porte de la Chapelle” ;
- bus 302 “Porte de la Chapelle”,
- tram T3b “Porte de la Chapelle”.

**L1 et L2 à partir de
janvier 2026 (dès le
début du second
semestre)**



Vos interlocuteurs. À qui vous adresser ?

Directeur de l'UFR : Francis PROST

Directrice-adjointe de l'UFR : Éléonore MARANTZ

Direction des études (PÉDAGOGIE)

Directrice de la Licence:

Éléonore MARANTZ : eleonore.marantz@univ-paris1.fr

Direction des études L1 :

- Roxane ROCCA (Archéologie) : roxane.rocca@univ-paris1.fr

- Sarah HASSID (Histoire de l'art) : sarah.hassid@univ-paris1.fr

Direction des études en Double-Licence L1 -L2 Histoire – Histoire de l'art et archéologie :

Emilie PORTAT : emilie.portat@univ-paris1.fr

Guillaume MAZAEU : guillaume.mazeau@univ-paris1.fr

Direction des études en Double-Licence L1-L2 Droit – Histoire de l'art et archéologie :

Emilie PORTAT : emilie.portat@univ-paris1.fr

Marine RANOUIL : martine.ranouil@univ-paris1.fr

Equipe administrative (SCOLARITÉ)

Coordination des Sciences Humaines : Centre Pierre Mendès-France

Secrétariat de l'U.F.R. Histoire de l'art & archéologie L1 & L2 :
90, rue de Tolbiac – 75634 PARIS cedex 13

Bureau B.701 (ascenseur vert)

01 44 07 88 49

art1@univ-paris1.fr

Horaires habituels : Ouvert du **lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h** ; **fermé au public le vendredi après-midi**

En cas de fermeture administrative, la communication se fera uniquement par messagerie à art1@univ-paris1.fr

Communiquer avec les responsables pédagogiques de L1

Sarah Hassid : sarah.hassid@univ-paris1.fr

Reçoit sur **rendez-vous sur site ou par visio** (rdv à prendre par email)

Roxane Rocca : roxane.rocca@univ-paris1.fr

- **Permanence hebdomadaire** sur site (PMF, B705), les **jeudis de 14h30 à 16h00** du **18 septembre au 23 octobre**

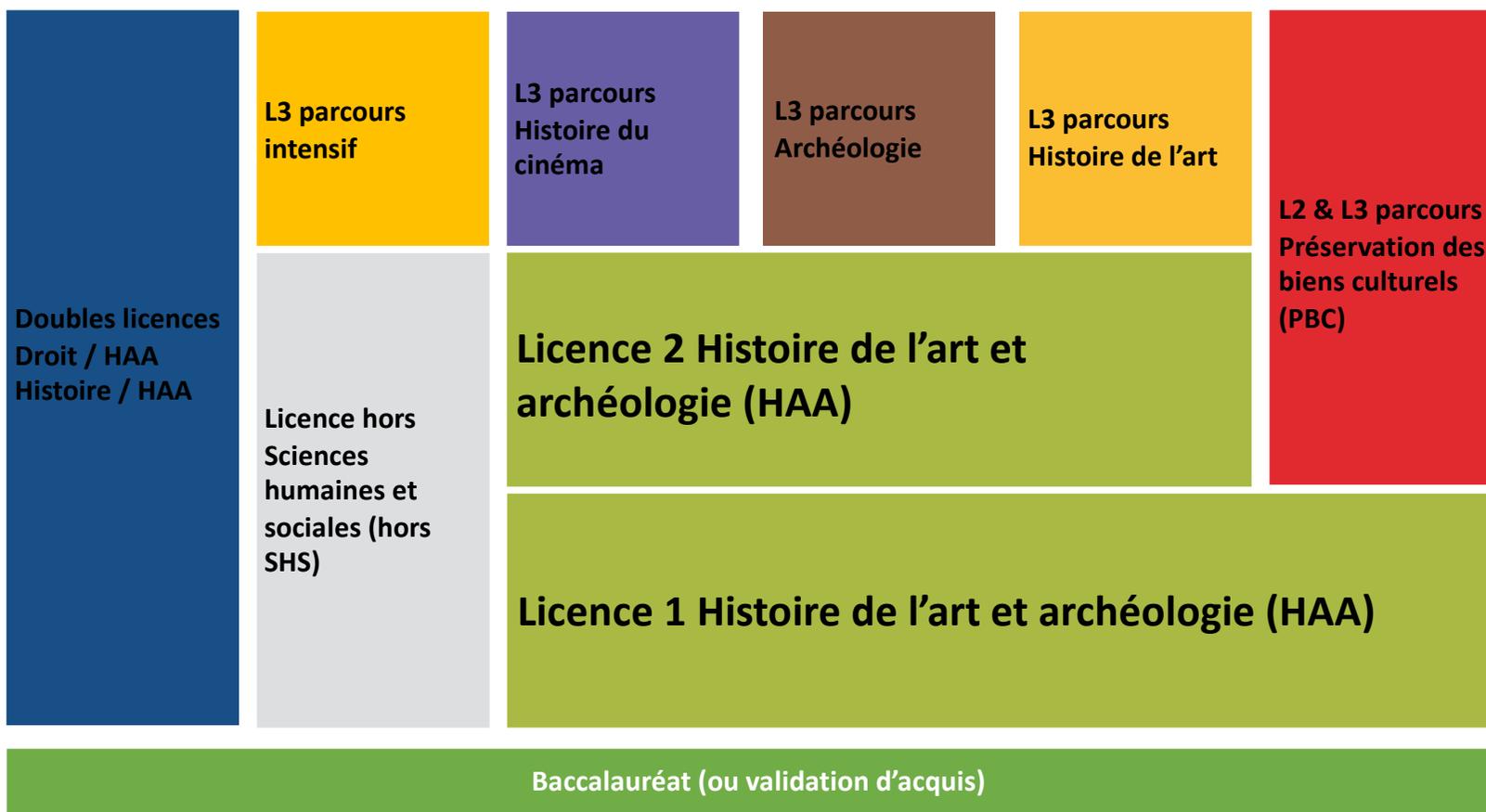
- Puis reçoit **sur rendez-vous par visio** (rdv à prendre par email)

Eléonore Marantz, directrice de la Licence, reçoit **sur rendez-vous** :

eleonore.marantz@univ-paris1.fr

Le fonctionnement et l'organisation de la Licence Histoire de l'art et Archéologie (HAA)

Licence Histoire de l'art et Archéologie



Les objectifs de la Licence Histoire de l'art et Archéologie

Un triple objectif

- permettre aux étudiants d'acquérir une **solide culture générale en histoire de l'art et en archéologie**
- bénéficier d'une **formation théorique et pratique** dans ces disciplines
- et s'initier de façon cohérente à la **spécialité** qu'ils poursuivront en Master.

Principes

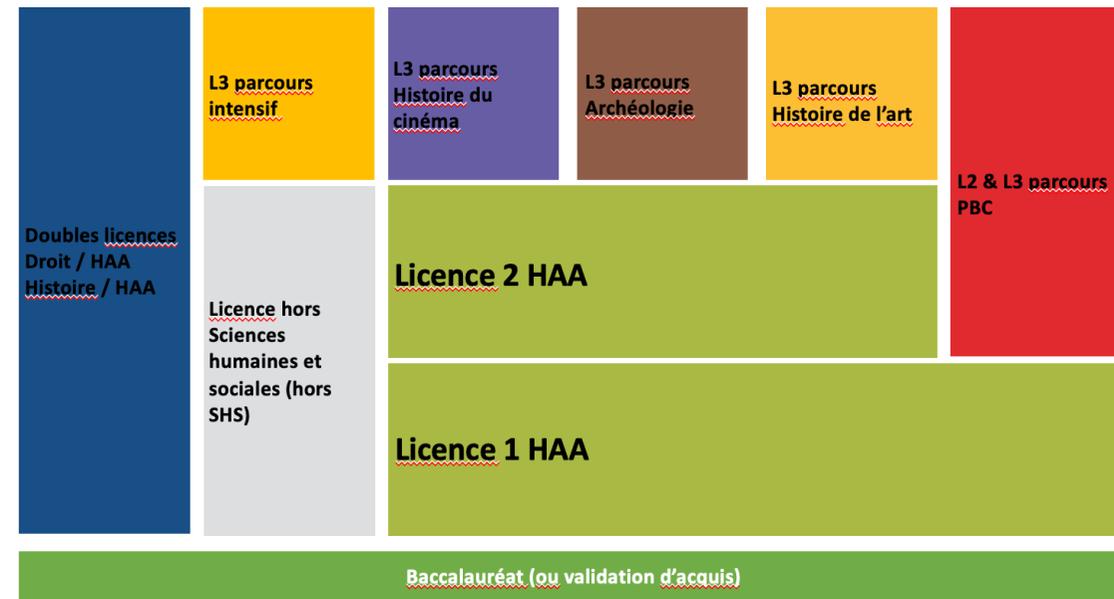
- Une **spécialisation progressive à partir de la L2** (effective en L3)

Selon les cours choisis, se dessine une orientation en Histoire de l'art, en Archéologie ou en Histoire du cinéma

- Mise en place de parcours distincts en L3 :

- Archéologie,
- Histoire de l'Art
- Histoire du Cinéma.

Le **parcours Préservation des biens culturels** commence en L2 ; son recrutement se fait par sélection à l'issue de la L1 ou de la L2 (pour une entrée en L3) .



Le parcours Préservation des biens culturels - L2/L3

- **Cours optionnels en L1** « Introduction à la préservation des biens culturels » et « Technologies artistiques, artisanales et industrielles ». **Pour celles et ceux qui souhaitent intégrer la L2 CRBC, il est vivement recommandé de les suivre.**
- **Admission en L2 : Sélection sur épreuves de culture générale** (en histoire, histoire de l'art, géographie, technologie, sciences naturelles et sur l'expression écrite pour l'essentiel) et épreuves d'habileté manuelle (de dessin et de peinture) **et sur entretien**
- **Admission en L3 :**
 - L'admission en L3 est **de droit pour les étudiants ayant obtenu les 60 crédits de la licence 2 Histoire de l'art et archéologie, parcours préservation des biens culturels.**
 - L'admission en L3 de tous les autres étudiants (y compris les titulaires d'un diplôme étranger) et des professionnels souhaitant reprendre des études se fait sur **dossier.**
- **Promotion de 25 étudiants**
- **Trois sections**, proposant chacune une spécialité :
 - Peinture (peinture de chevalet, peinture murale)
 - Objets tridimensionnels (sculpture, objets archéologiques, objets ethnographiques, objets de design, céramiques, verre, vitrail...)
 - Arts graphiques-livres (dessin, estampe, livre)
- **Direction des études L2 parcours Préservation des biens culturels : Elodie LEVEQUE : elodie.leveque@univ-paris1.fr**
- **Scolarité CRBC : crbcufr03@univ-paris1.fr**

L'offre de formation (Licence-Master) de l'UFR d'Histoire de l'art et Archéologie

M
A
S
T
E
R



L
I
C
E
N
C
E



L'organisation des enseignements de la Licence HAA

Stages

Un ou plusieurs stages (en fonction du parcours choisi) sont nécessaires pour obtenir le **diplôme de Licence** (fin de la L3).

Objectif : **compléter la formation et favoriser l'insertion professionnelle.**

Stage de 120h (20 jours ouvrés) **obligatoire** pour valider la **L3** en **archéologie, cinéma ou histoire de l'art.**

À ce stage s'ajoutent :

- Stage de 120 h (20 j ouvrés) pour valider la L2 si la dominante choisie au S4 est l'archéologie
- Stage de 85h (14 jours ouvrés) pour valider la L2 PBC

Les stages **ne doivent pas empiéter** sur les horaires des CM et des TD.

Les stages doivent être encadrés par une **convention de stage** dûment signée par l'ensemble des parties (cf. application P-stage via l'ENT) au plus tard **15 jours avant** le début du stage.

Pour plus de renseignements :

[https://histoire-de-l-art-archeologie.pantheonsorbonne.fr/nos-
formations/stages](https://histoire-de-l-art-archeologie.pantheonsorbonne.fr/nos-formations/stages)



Choisir ses cours (semestre 1)

Principes

- 3 unités (blocs) :
- UE fondamentale
- UE complémentaire
- UE de méthodologie

- Choix à faire à l'intérieur de ces blocs pour l'UE fondamentale et UE complémentaire

- Pas de choix à faire (les quatre cours sont obligatoires) pour l'UE de méthodologie

		Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume horaire		Evaluation					
		CM	TD	Coef.	ECTS						
		Semestre 1									
UE de méthodologie		UE Fondamentale									
		Une matière d'Archéologie à choisir parmi (CM + TD) :									
UE complémentaire		Cours optionnel	Archéologie et art préhistoriques	19,5	19,5	2	6				
		Cours optionnel	Archéologie et art de Rome et de l'Italie	19,5	19,5	2	6				
		Cours optionnel	Archéologie médiévale et moderne 1	19,5	19,5	2	6				
		Une matière d'Histoire de l'art à choisir parmi (CM + TD) :									
UE fondamentale		Cours optionnel	Art des temps modernes	19,5	19,5	2	6				
		Cours optionnel	Art contemporain (XIXe s.)	19,5	19,5	2	6				
		Cours optionnel	Histoire de la photographie	19,5	19,5	2	6				
		Un CM sans TD à choisir parmi* : (Fixer la jauge à 60 inscrits max par CM)									
<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>S1</td> <td>S2</td> </tr> <tr> <td colspan="2">L1</td> </tr> </table>		S1	S2	L1		Cours optionnel	Archéologie et art préhistoriques	19,5	0	1	3
		S1	S2								
		L1									
		Cours optionnel	Archéologie et art de Rome et de l'Italie	19,5	0	1	3				
Cours optionnel	Archéologie médiévale et moderne 1	19,5	0	1	3						
Cours optionnel	Art des temps modernes	19,5	0	1	3						
Cours optionnel	Art contemporain (XIXe s.)	19,5	0	1	3						
Cours optionnel	Histoire de la photographie	19,5	0	1	3						
		UE Complémentaire									
		2 matières au choix parmi :									
		Cours optionnel	Histoire moderne (jauge à 80 places par CM)	26	0	1	4				
		Cours optionnel	Histoire contemporaine (jauge à 80 places par CM)	26	0	1	4				
		Cours optionnel	Géographie découverte 1	24	0	1	4				
		Cours optionnel	Philosophie complémentaire 1	26	0	1	4				
		Cours optionnel	Histoire de la pensée sociologique	13	19,5	1	4				
		Cours optionnel	Introduction à la préservation des biens culturels (1)	19,5	0	1	4				
		Cours optionnel	Technologies artistiques, artisanales et industrielles (1)	26	0	1	4				
		Cours optionnel	Langues anciennes	0	24	1	4				
		Cours optionnel	Activités sportives	0	19,5	1	4				
		UE de Méthodologie									
		Cours obligatoire	Expression française	13	19,5	2	2				
		Cours obligatoire	Outils et méthodes d'analyse	0	19,5	2	2				
		Cours obligatoire	Aux origines de l'histoire de l'art et de l'archéologie	19,5	0	2	2				
		Cours obligatoire	LV1	0	18	1	1				
		Total volume semestriel minimum par étudiant		110,5	115,5		30				
				226							
		BONUS : activités sportives, activités culturelles, engagement citoyen									

Lexique

UE : unité d'enseignement

ECTS : European Credits Transfer System

Une année complète d'étude équivaut à 60 ECTS

Différents types d'enseignements

- Des CM avec TD

La plupart des enseignements

- Des CM sans TD

Ex : Aux origines de l'histoire de l'art et de l'archéologie

- Des TD sans CM

Ex: Outils et méthodes d'analyse

Lexique

CM : cours magistraux (en amphithéâtre ou en salle de grande capacité)

TD : travaux dirigés (en salle)

Choisir ses cours (semestre 2)

Principes

- 3 unités (blocs) :
- UE fondamentale
- UE complémentaire
- UE de méthodologie

- Choix à faire à l'intérieur de ces blocs pour l'UE fondamentale et UE complémentaire

- Pas de choix à faire (les quatre cours sont obligatoires) pour l'UE de méthodologie

Lexique

UE : unité d'enseignement

ECTS : European Credits Transfer System

Une année complète d'étude équivaut à 60 ECTS



		Semestre 2			
		UE Fondamentale		2	15
		Une matière d'Archéologie à choisir parmi :			
Cours optionnel	Protohistoire de l'Europe	19,5	19,5	2	6
Cours optionnel	Archéologie et art grecs	19,5	19,5	2	6
Cours optionnel	Archéologie et art de l'Orient Ancien	19,5	19,5	2	6
		Une matière d'Histoire de l'art à choisir parmi :			
Cours optionnel	Art médiéval	19,5	19,5	2	6
Cours optionnel	Art contemporain (XXe siècle)	19,5	19,5	2	6
Cours optionnel	Histoire du cinéma (du pré-cinéma à l'âge classique)	19,5	19,5	2	6
		Un CM sans TD à choisir parmi* : (Fixer la jauge à 60 inscrits max par CM)			
Cours optionnel	Protohistoire de l'Europe	19,5	0	1	3
Cours optionnel	Archéologie et art grecs	19,5	0	1	3
Cours optionnel	Archéologie et art de l'Orient Ancien	19,5	0	1	3
Cours optionnel	Art médiéval	19,5	0	1	3
Cours optionnel	Art contemporain (XXe siècle)	19,5	0	1	3
Cours optionnel	Histoire du cinéma (du pré-cinéma à l'âge classique)	19,5	0	1	3
		UE Complémentaire		1	6
		2 matières au choix parmi :			
Cours optionnel	Histoire ancienne (jauge à 80 places par CM)	26	0	1	3
Cours optionnel	Histoire médiévale (jauge à 80 places par CM)	26	0	1	3
Cours optionnel	Géographie découverte 2	24	0	1	3
Cours optionnel	Histoire de la philosophie complémentaire 1	26	0	1	3
Cours optionnel	Socialisation	12	18	1	3
Cours optionnel	Introduction à la préservation des biens culturels (2)	19,5	0	1	3
Cours optionnel	Technologies artistiques, artisanales et industrielles (2)	26	0	1	3
Cours optionnel	Langues anciennes	0	24	1	3
Cours optionnel	Activités sportives	0	19,5	1	3
		UE de Méthodologie		1	9
Cours obligatoire	Expression française	13	19,5	1	3
Cours obligatoire	Patrimoines archéologiques et artistiques	19,5	0	1	3
Cours obligatoire	LV1	0	18	1	3
		Total semestriel: Volume minimum par étudiant			
		110,5	96		30
		206,5			
		BONUS : activités sportives, activités culturelles, engagement citoyen			

Liens utiles pour vous renseigner et pour choisir vos cours

- Pour les cours d'Histoire de l'art et d'Archéologie : <https://histoire-de-l-art-archeologie.pantheonsorbonne.fr/nos-formations/licences/licence-1-et-2-histoire-lart-et-archeologie>
- Pour les cours de langues : <https://langues.pantheonsorbonne.fr/>
- Pour les cours de sport : <https://ent.univ-paris1.fr/reservasport>

Doubles-Licences

Les maquettes vous seront présentées lors des réunions spécifiques :

- **DOUBLE-LICENCE HAA-HISTOIRE : mardi 2 septembre de 12h à 13h (centre PMF, amphi L)**
- **DOUBLE-LICENCE HAA-DROIT : mercredi 3 septembre de 10h à 11h (Institut d'Art et d'Archéologie-Centre Michelet, 3 rue Michelet, salle Doucet)**

Vous inscrire

ATTENTION : Il existe deux types d'inscriptions

- **INSCRIPTION ADMINISTRATIVE** : vous êtes inscrits à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en tant qu'étudiant

L'inscription administrative est **annuelle et obligatoire**, elle se déroule **avant le 15 septembre 2025**. Elle vous confère la qualité d'étudiant et donne lieu au paiement de vos droits d'inscription et l'obtention d'une carte d'étudiant. L'inscription administrative est indispensable pour réaliser l'inscription pédagogique.

Elle doit être réalisée au plus tard le lundi 15 septembre 2025. Aucune dérogation n'est accordée quelle que soit la situation de l'étudiant.

Contact : Centre Pierre-Mendès-France 90, rue de Tolbiac - 75013 Paris – Bureaux C1104 Inscriptions-Administratives@univ-paris1.fr

- **INSCRIPTION PEDAGOGIQUE** : vous vous inscrivez aux cours

ATTENTION : Il est nécessaire d'avoir fait son inscription administrative avant de pouvoir procéder à son inscription pédagogique

Inscriptions pédagogiques

L'inscription pédagogique est **obligatoire**, elle permet l'inscription dans les enseignements, cours et travaux dirigés de passer les examens dans les matières pour lesquels vous êtes inscrits.

L'inscription pédagogique est faite **semestriellement** en ligne depuis l'application IPWEB, avant le début des cours et des TD du semestre concerné, à des **dates précises**

IPWEB : <https://ipweb.univ-paris1.fr/>

Attention ! Il est nécessaire d'avoir déjà fait son inscription administrative avant de faire son inscription pédagogique

Vous recevrez du secrétariat de PMF un **courriel de rappel** 24h avant les inscriptions.

Il faut absolument activer votre compte Paris 1 et votre adresse e-mail @etu.univ-paris1.fr

TOUTES LES INFORMATIONS IMPORTANTES VOUS SERONT TRANSMISES PAR CE BIAIS !!

Inscriptions pédagogiques – semestre 1

DATES DES INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Les dates d'ouverture de la plateforme IPWEB en L1 sont :

Licence 1 Histoire de l'art et Archéologie : **mercredi 3 septembre de 13h30 à 16h**

Double-Licence Histoire-Histoire de l'art et Archéologie : **mercredi 3 septembre de 9h30 à 11h30**

Double-Licence Droit-Histoire de l'art et Archéologie : **vendredi 5 septembre de 13h30 à 16h**

Attention ! Il est nécessaire d'avoir déjà fait son inscription administrative avant de faire son inscription pédagogique

**Vous recevrez du secrétariat de PMF un courriel de rappel 24h avant les inscriptions.
Il faut absolument activer votre compte Paris 1 et votre adresse e-mail @etu.univ-paris1.fr**

TOUTES LES INFORMATIONS IMPORTANTES VOUS SERONT TRANSMISES PAR CE BIAIS !!

Inscriptions pédagogiques en langues – semestre 1

Site RESERVALANG : <https://rlang.univ-paris1.fr>

Réservation de place en TD pour la LV1, LV2, langue ancienne uniquement

Date d'ouverture de la plateforme :

**du vendredi 12 septembre, 7h30, au dimanche 21 septembre 2025,
23h59**

Conseils :

-Déterminer au préalable votre niveau de langue (test accessible en ligne, site du Département des langues : <https://langues.pantheonsorbonne.fr/sinscrire-en-td-langue-niveaux>)

-Connectez-vous dès le premier jour sur RESERVALANG, le plus tôt possible, car les TD de langue sont très vite complets.

Inscriptions pédagogiques - semestre 2

- Entre la **mi-novembre** et **début décembre** : les dates des inscriptions pédagogiques seront envoyées par courriel aux étudiants sur prénom.nom@etu.univ-paris1.fr.
- **il faut absolument activer votre adresse e-mail @etu.univ-paris1.fr**
- De nombreuses informations importantes vous seront transmises par ce biais.

Quelques conseils pour construire votre emploi du temps

Très important : vous devez absolument **consulter brochures et plannings** avant de choisir vos cours et vous constituer un emploi du temps.

Faire attention à ce que **cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) ne se chevauchent pas**. Vous devez pouvoir **assister à tous vos cours**.

Ménagez-vous du temps pour votre **travail personnel et en bibliothèque**.

Avant de faire vos inscriptions pédagogiques, il faut donc **vérifier que tous vos choix sont bien compatibles**. **Faites votre emploi du temps avant de vous inscrire**, depuis votre ENT (Environnement Numérique de Travail)

En effet, il n'y a **pas ou très peu de modification possible après votre inscription pédagogique**.
Tout changement sera à voir avec le secrétariat, les chargés de TD et enseignants ne peuvent pas modifier les inscriptions en TD. En cas de réclamation ou de problème, adressez-vous au secrétariat qui pourra vous aider. Quand les TD sont complets, vous ne pouvez plus vous inscrire.
Savoir-vivre et politesse requis.

Exemple d'emploi du temps

	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>
08:00 09:00				Expression Française (CM Amphi I)	
09:00 10:00				Expression Française (TD B13-01)	
10:00 11:00			Sciences sociales et découvertes (TD C19-12)	10h30	ARCH + ART de Rome/Italie (TD B13-06)
11:00 12:00			11h30		11h30
12:00 13:00			12h30		
13:00 14:00		13h30	Préservation des biens culturels (CM Amphi J)		
14:00 15:00		ART CONTEMPORAIN (TD B13-06)			HISTOIRE MÉDIÉVALE (CM Amphi N)
15:00 16:00			ART CONTEMPORAIN (CM Amphi I)		Sciences sociales et découvertes (CM Amphi N)
16:00 17:00		16h30	16h30		16h30
17:00 18:00		ARCH + ART de Rome/Italie (CM Amphi N)		LV1 ANGLAIS (TD B12-06)	
18:00 19:00	18h30		Technique Documentaire (TD B13-03)	18h30	
19:00 20:00	Badminton 2h		19h30	Technique Documentaire (CM Amphi H)	

Etudiants salariés

L'étudiant salarié peut **demander à s'inscrire dans un/des TD en priorité** selon sa contrainte de travail et dans la **limite des places disponibles**.

Il devra **se présenter au secrétariat durant la période d'inscription pédagogique**

**** muni de l'ORIGINAL de son contrat de travail mentionnant les heures et jours travaillés.**

**** il est vivement conseillé de se présenter le lendemain de l'IPWEB au secrétariat pour bénéficier des places réservées aux salariés selon les capacités d'accueil.**

L'étudiant salarié peut aussi **demander le passage en examen final** (dispensé de contrôle continu, partiel de fin de semestre + un oral) **pour une ou plusieurs matières dans les 2 semaines suivants le début des cours en s'adressant au secrétariat.**

Il lui sera remis un formulaire de « passage en examen final » (charte de l'étudiant salarié)

Réussir son année

Modalités d'évaluation

À la fin de chaque semestre, **les étudiants inscrits en contrôle continu** auront :

- **des notes de contrôle continu obtenues en TD (3 notes donneront une moyenne de contrôle continu/matière)**
- **et des notes de partiel**, obtenues à chaque fin de semestre après la période des examens (1 note/matière).

Obligation d'assiduité : Seules 3 absences **justifiées** sont tolérées dans le semestre.

Pour **les étudiants inscrits en examen terminal** (régime dérogatoire) : deux notes par matière :

- une **note d'écrit**
- et une **note d'oral**

obtenues pendant la période des examens.

Vous verrez que les brochures s'ouvrent toutes sur une **mise en garde contre le plagiat**. Celui-ci est strictement interdit. Il faut apprendre à citer ses sources et ses références correctement.

Règles de base pour réussir

Pour vous, l'un des premiers défis est **d'apprendre à apprendre à l'université**. Pour cela, il faut à la fois **être accompagné et devenir autonome**.

3 règles d'or

- **Assiduité aux cours** (et écoute/participation actives)
- **Travail personnel et régulier** : d'une semaine sur l'autre, **revoir et compléter** les cours par un travail en bibliothèque pour consulter les **ouvrages** indiqués par les enseignants (bibliographies) et par un travail personnel pour exploiter les différentes **ressources pédagogiques** mises à votre disposition par les enseignants via les EPI (Espaces pédagogiques interactifs)
- **Tutorat** : permanences ouvertes à tous, sans rendez-vous, assurées par des étudiant.e.s avancé.e.s (Master 2 ou doctorat) aptes à vous donner des conseils méthodologiques et à accompagner votre réussite à l'Université.

TUTORAT

À PARTIR DU LUNDI 6 OCTOBRE 2025. CENTRE PMF, SALLE 1606

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin 9h-12h	Réussir en archéologie (L1/L2) Corentin Gouzien Corentin.Gouzien@etu.univ-paris1.fr	Réussir en histoire de l'art et archéologie + conseils spécifiques vers le parcours PBC (L1/L2) A DETERMINER	Réussir en histoire de l'art + conseils spécifiques en histoire du cinéma (L1/L2) Lilou Parente lilou.parente@etu.univ-paris1.fr	Réussir en histoire de l'art + conseils spécifiques en histoire de l'architecture (L1/L2) Margot Leroux margot.leroux@etu.univ-paris1.fr	Réussir en histoire de l'art + conseils spécifiques en histoire de l'architecture (L1/L2) Margot Leroux margot.leroux@etu.univ-paris1.fr
Après-midi 14h-17h	Réussir en archéologie (L1/L2) Corentin Gouzien Corentin.Gouzien@etu.univ-paris1.fr	Réussir en histoire de l'art (L1/L2) Léa Sisombat lea.sisombat@etu.univ-paris1.fr	Réussir en histoire de l'art (L1/L2) Jade Frezza Jade.Frezza@etu.univ-paris1.fr	Réussir en archéologie (L1/L2) Basile Verkaeren Basile.Verkaeren@etu.univ-paris1.fr	Réussir en archéologie (L1/L2) Manon Tattevin Manon.Tattevin@etu.univ-paris1.fr

L'Environnement numérique de travail (ENT)

<http://ent.univ-paris1.fr>

L'environnement numérique de travail (ENT) <http://ent.univ-paris1.fr> vous permet d'accéder :

- à votre espace de stockage personnel et les espaces partagés auxquels vous avez accès (bureau virtuel / documents en ligne) ;
- à l'annuaire des étudiants, des enseignants et personnels, et des structures de l'université ;
- aux services pédagogiques (Espaces Pédagogiques Interactifs EPI, plate-forme de formation).

et de consulter :

- vos inscriptions pédagogiques (inscriptions dans les matières)
- vos dates d'examens ;
- vos notes et résultats ;
- votre dossier de scolarité ;
- votre compte lecteur en bibliothèque.

Pour en savoir plus : cf le « Guide des usages du numérique »

L'ENT (Environnement numérique de travail) et les EPI (Espaces pédagogiques interactifs)



Environnement numérique de travail (ENT)



Mes applications (Voir moins)

Communication

Annuaire Rechercher des personnels et des étudiants - Organigramme	Cartes électroniques Envoyez une carte électronique	Forum Forum d'échange et de débat de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	Gestion des questionnaires Enquêtes et sondages (LimeSurvey)
Intranet Espace de communication réservé aux personnels	Listes de diffusion Les listes de diffusion Sympa auxquelles je suis abonné	Médiathèque Médiathèque	Offres de stages et d'emploi Déposez vos offres de stages et d'emploi
Photothèque La vie de l'université en images	SMS Canal d'envoi et d'adhésion au service SMS	Tchat Messagerie instantanée Rocket.Chat	Vergilius Portail d'histoire de l'art et archéologie de Paris 1
Webconférence Conférence web avec Rendez-Vous de Renater	Webmail Accéder à vos courriels en ligne	Zoom Conférence web avec Zoom	

Via votre ENT, vous aurez accès à un ensemble très riche de ressources pédagogiques et même de logiciels. On vous signale en particulier :

1) EPI relatifs au cours que vous aurez choisis.

Sur ces EPI, gérés par les enseignants, vous trouverez en général **différents supports pédagogiques** : planning, bibliographies, plans de cours, résumés, diaporamas, liens vers des documents, etc.

2) Iconothèque numérique (Vergilius)

3) **Mikado et Domino** : deux bases de données complémentaires vous permettant d'accéder à toute l'offre documentaire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (à la fois les documents proposés dans les bibliothèques, la documentation numérique et la presse).

Accompagnement pédagogique

Enseignants

Dialoguer avec ses enseignants tout au long du semestre, en leur posant, si besoin, des questions à la fin des cours

Enseignants référents – Direction des études L1 :

- Roxane ROCCA : roxane.rocca@univ-paris1.fr
- Sarah HASSID : sarah.hassid@univ-paris1.fr

Tutorat

Permanences librement accessibles

Travailler ses cours : c'est indispensable et ça s'apprend !

Etudiants en situation de handicap

Interlocuteurs

Pôle Vie Etudiante – Pôle handicap Bureau B11.11 (11ème étage-ascenseur jaune) : structure d'accompagnement des étudiants en situation de handicap. Le pôle assure également l'interface entre les différents acteurs et partenaires partie prenante dans le déroulement des études de l'étudiant handicapé.

Les **enseignants** ne connaissent pas votre situation du fait du secret médical, mais n'hésitez pas à les en **informer** (ainsi que les responsables de L1) **si vous le souhaitez**. Faites-leur part des aménagements qui auront été décidés en accord avec le pôle handicap. Si vous ne souhaitez pas passer voir les enseignants en début ou fin de cours pour le prévenir de vive voix, vous pouvez les prévenir par mail. Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à prévenir vos **responsables pédagogiques**.

Quelle est la procédure à suivre ?

La procédure doit être renouvelée à chaque année universitaire, l'obtention des aménagements se fait en deux temps :

- 1) **Prendre rendez-vous avec votre référente handicap**. Pour les sciences humaines : **Véronique PERCY 01.44.07.89.27** (veronique.percy@univ-paris1.fr) et/ou (handi@univ-paris1.fr). Après avoir rédigé un plan d'accompagnement avec votre référente handicap.
- 2) **Prendre rendez-vous avec le service santé universitaire (SSU)** Tél. : 01 44 07 89 27. Il vous demande des documents médicaux récents et rédige une proposition d'aménagement des études et des examens. Cette proposition est ensuite transmise au relais handicap, et fait l'objet d'un arrêté signé par la Présidente de l'Université.

Dates importantes pour l'obtention de votre Plan d'accompagnement (PAEH)

Pour le premier semestre : **Début novembre**, date limite d'obtention de votre PAEH auprès du Relais Handicap. Passé ce délai, il n'est plus possible d'obtenir d'aménagements pour les examens du premier semestre.

Médecine préventive

Si vous avez des problèmes médicaux, besoin d'une dispense d'assiduité pour raisons médicales, ou si vous souhaitez consulter un.e psychologue, le **service de médecine préventive de l'université** est là pour vous aider :

Service de médecine préventive – Centre Pierre-Mendès-France

90, rue de Tolbiac 13e

8ème étage (ascenseur vert)

Tél. 01.44.07.89.50

Courriel : siumpps@univ-paris1.fr

<http://www.pantheonsorbonne.fr/etudiant/sante/service-inter-universitaire-de-medecine-preventive-et-de-promotion-de-la-sante/>

**OBLIGATOIRE : LIRE LE GUIDE DE L'ETUDIANT
DISPONIBLE SUR VOTRE ENT (Environnement numérique
de travail)**

<https://www.pantheonsorbonne.fr/formation/scuio>

**Excellente rentrée et excellente année
universitaire à toutes et tous !**



UNIVERSITÉ PARIS 1

PANTHÉON SORBONNE

**UFR HISTOIRE DE L'ART
ET ARCHÉOLOGIE**